

BEP → 1/2 pt par mention ⇒ 5 pt  
 CAP → 1 pt par mention ⇒ 10 pt

→ composition FACE 3      FACE 2      FACE 1      FACE 4

ACADEMIE DE CAEN  
 Durée BEP 3h00 CAP 2h00  
 CORRIGE (dossier n°1)  
 Feuille 1/4  
 BEP - CAP  
 Session 1999  
 EP2 | Travaux professionnels à analyse de travail et technologie  
 DISTRIBUTION ET MAGASINAGE  
 Distribution et commerc. des produits alimentaires

# Sylphide

Fondant au gruyère®

Atteindre et maintenir son poids idéal, un élément indispensable pour être en forme, serene et équilibrée.

Le fromage est un aliment indispensable au bon équilibre alimentaire. Par sa composition judicieusement adaptée on se retrouve le meilleur du fromage (protéines, calcium et vitamines) associé à une teneur réduite en calories et en matière grasse. Sylphide est un aliment particulièrement approprié pour vous aider dans cette quête du poids idéal.

De plus, 2 portions de Sylphide vous apportent 15% des AJR en calcium et 8% des AJR en vitamines A, B2, B5 et B12.

Le calcium est indispensable pour préserver le capital osseux. Les vitamines A, B2, B5 et B12 participent à la forme.

Valeur nutritionnelle moyenne pour 100 g		
Valeur énergétique 599 kJ ou 143 kcal	Lipides (mat. gr.)*	7,0 g
	dont Acides gras saturés	4,6 g
	Acides gras mono-insaturés	2,0 g
	Acides gras poly-insaturés	0,2 g
Protéines 13,0 g	Cholestérol	20,5 mg
Glucides 7,0 g		
Vitamine A	200 µg	soit 35% AJR**
Vitamine B2	0,41 mg	soit 25,5% de l'AJR**
Vitamine B5 (acide pantothénique)	1,5 mg	soit 25% de l'AJR**
Vitamine B12	0,24 µg	soit 2,4% de l'AJR**
Calcium	360 mg	soit 45% de l'AJR**

\* 7% de mat. gr. dans le produit fini, soit 20% de mat. gr. dans la matière sèche.  
 \*\* L'AJR est l'Apport Journalier Recommandé.

Fromage fondu allégé à teneur garantie en vitamines A et B5

200 g e

039095 081710 5

716 110 821 C 8

# Sylphide

Fondant au gruyère®

12 PORTIONS

20% MAT. GR.

À TENEUR GARANTIE EN VITAMINES A ET B5  
 NATURELLEMENT RICHE EN CALCIUM  
 ET VITAMINES B2, B12

Fromage fondu allégé

12 PORTIONS

18 01 99  
 238 08:17 7

12 PORTIONS → quantité  
 Marque  
 Nom du produit  
 Sylphide  
 Fondant au gruyère®  
 groupe

→ autres produits de la marque  
 Poids  
 Code barres  
 Point vert  
 Eco emballages  
 D.L.U.O (Date limite d'utilisation optimale)  
 BEP. 1/2 pt par mention → 15  
 CAP. 1 pt par mention → 10  
 ANNEXE A

	Détail des calculs	Réponses	
Nombre de cartons à livrer (2)	$1440 : 12$	120	1
Nombre de cartons disposés sur la base d'une palette (4)	longueur . . $120 : 30 = 4$ largeur : $: 80 = 4$ $4 \times 4$	16	2
hauteur maximale de la palette + charge (2)		1,80m	4
Hauteur de la charge (2)	$1,80 - 0,10$	1,70m.	1
Nombre de cartons en hauteur (4)	hauteur de la charge 1,70 hauteur d'un carton 0,24 $1,70 / 0,24 = 7,08$	7	2
Nombre de cartons par palette (4)	$16 \times 7$	112	2
Nombre de palettes nécessaires pour livrer la commande (4)	. A palette contient 112 cartons la commande comprend 120 cartons	2	4

BEP → 10 pb

CAP → 22 pb

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°1)	Feuille 2/4	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

## ENTREPOT GENERAL DE L'OUEST

358 rue des métiers

14001 CAEN cedex

SIRET : B 895 471523 00014

Tél : 02.31.37.47.00

Crédit Agricole : 951473.56

FAX : 023137.4799

BON DE LIVRAISON n° 851

Le 2 juin N

ETABLISSEMENTS EXTRA FOODS

Z.I. des marettes

50140 LA GLACERIE

Réf.	Désignation	Unité de vente	Quant.	Observations
11706	Terrine de saumon	boîte 250 g	4	Refusé
33001	Huile d'arachide	1 litre	30	
33002	Huile d'olive OVAO	1 litre	10	
41002	Purée mousseline	boîte 4,5 kg	8	
48043	Gateau de semoule (200 g)	boîte	10	
61005	Macédoine de légumes (4/4)	boîte 1,5 kg	10	
72001	Compote de pommes (pot de 125 g)	par 12	4	
76001	Sucre en morceaux n° 3	boîte 1 kg	12	Refusé
76002	Sucre semoule	1 kg	30	
76004	Sucre glace POLLY	boîte 1 kg	5	
77000	Chocolat en poudre Poulain	boîte 1 kg	24	
94000	Vinaigre d'alcool	1 litre	6	Solde de livraison sous 48 h
95001	Dosettes de Ketchup (12 g)	par 500	4	

Marchandises reçues le 2 juin N

- 1 si  
incristal6pb  
- A par erreur  
ou oubli

Réserves :

Manquants

- Ref 12015 - quant 2 Chair de crabe 750g
- Ref 76000 - quant 12 sucre morceaux n°4
- Ref 11705 - quant 4 Mousseline 2 saumon

Reçu et non demandé

- Ref 76001 - quant 12 - sucre morceaux n°3
- Ref 11706 - quant 4 Terrine de saumon  
et un carton de 5 boîtes de thon  
au naturel

Visa du magasinier : EXTRA FOODS  
(nom de l'entreprise)

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°1)	Feuille 3/4	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

Fax émis par : ETS EXTRA FOODS Tel 02 33 05 83 00 02/06/14 ...h 1/2	
Etablissements EXTRA FOODS	50140 LA GLACERIE Tél : 02.33.05.89.74 Fax : 0233.05.89.00
De la part de : Magasinier	Lu Glacerie le : 02/06/14
A l'attention de : (nom d'un service) commercial	
Société : Entrepôt Général de l'Ouest	
N° de fax : 02.31.37.47.99.	
<p><b>OBJET :</b> Votre livraison n° 851 comportait plusieurs anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des manquants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ref 12015 - quant 2 - Chair de crabe 750g</li> <li>- Ref 76000 - quant 12 - sucre morceaux n°4</li> <li>- Ref 11705 - quant 4 maineline 2 saumons</li> </ul> </li> <li>- des articles reçus et non demandés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ref 75001 - quant 12 - sucre nouveau n°3</li> <li>- Ref 11706 - quant 4 femine d e saumon</li> <li>- Un carton de 5 boîtes de thon au naturel</li> </ul> </li> </ul> <p>Nous espérons recevoir les manquants dans les meilleurs délais et tenons les articles non commandés à votre disposition - Salutations distinguées.</p>	

Ne pas  
exiger la  
liste des  
anomalies  
si envoi  
du B.L.

en. tête 12 ( -1 par erreur de manquant )

Corps 14

ACADEMIE DE CAEN	BEP -CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°1)	Feuille 4/4	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

**ARTICLES A CODIFIER :**

Botte de poireaux de 1 kg	1012/115/4/1/7/
Jus d'orange en brick de 50 cl	1014/117/3/1/4/
Moutarde à l'ancienne, 100 g, pot en verre	1013/113/8/1/4/
Fraises en barquette de 500 g	1011/119/5/4/3/
Haricots verts en conserves, 250 g	1013/116/6/1/3/
Eau minérale, bouteille plastique de 1 litre	1014/111/2/1/1/1/
Sachet d'endives de 1 kg	1012/118/4/1/4/
Paquet de café de 250 g	1013/114/6/1/5/
Bouteille de Champagne 50 cl	1014/112/3/1/9/
Soupe aux légumes variés, en brick de 100 cl	1013/117/2/1/6/

BEP 1/2 pt par ligne ou  $\phi$   $\Rightarrow$  5 pts.

CAP 1 pt pour les 6 premières cases  $\Rightarrow$  10 pts  
1 pt par clé de contrôle  $\Rightarrow$  10 pts

Le point de la clé de contrôle sera donné dans la logique de la référence trouvée.

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 -Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°2)	Feuille 1/8	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

		Détail des calculs	Réponse
Nombre de boîtes à vendre - bjectif minimal rrondir à l'entier supérieur)	(4)	Coût de revient total : $500 + 720 + 82 + 586 = 1888$ Marge réalisée sur 1 boîte $52,50 * 42\% = 22,05$ Nombre de boîtes $\Rightarrow 1888 / 22,05 = 85,62$	86 boîtes
		Chiffre d'affaires supplémentaire $(156 - 86) * 52,50 = 3675^F$ Prime : $3675 * 5\%$	$183,75^F$
	(2)	Salaire fixe $586^F$ + Prime $183,75^F$	$769,75^F$

BEP : 4 pts + 5 pts  
 CAP : 4 pts + 6 pts

ACADEMIE DE CAEN		BEP CAP		Session 1999	
Durée BEP 3h00 CAP 2h00		Feuille 2/8		EP2 Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie	
CORRIGE (ossier n°2)		DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires			

ANNEXE G

	Terrine de saumon à l'oseille	Terrine de colin à l'aneth	Terrine de saint-jacques au riesling	
Linéaire au sol accordé (1) (3)	1,66m x 15% 0,25m	1,66m x 60% 1m	1,66m x 25% 0,41m	2 ou φ
Frontale (1) (6)	0,25m / 0,22 = 1,13 1	1m / 0,23 = 4,34 4	0,41 / 0,20 = 2,05 2	3
Capacité de stockage en hauteur (1) (6)	0,30 / 0,13 = 2,30 2	0,30 / 0,12 = 2,50 2	0,30 / 0,14 = 2,14 2	3
Capacité de stockage en profondeur (1) (6)	0,40 / 0,06 = 6,66 6	0,40 / 0,06 = 6,66 6	0,40 / 0,06 = 6,66 6	1
Capacité totale du linéaire (1) (6)	1 x 2 x 6 = 12 12 x 3 (niveaux) = 36	4 x 2 x 6 = 48 48 x 3 = 144	2 x 2 x 6 = 24 24 x 3 = 72	6 ou 3 pi 1 niveau

(1) Indique; le détail des calculs avec le résultat

BEP → 15 pts  
CAP → 27 pts

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°2)	Feuille 3/8	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

Terrine de Colin où l'on	Terrine de Saint Jacques ou nesting	Terrine de adumon
		Terrine de l'oselle



Sens de circulation

B.E.P 2 ou  $\phi$   
 CAP 3 pts.

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée BEP 3h00 / CAP 2h00	Feuille 418	EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°2)		DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires



## SUIVI DES TERRINES DE SAINT-JACQUES

Période	Stock initial en quantité	Livraisons de la période	Stock final en quantité	Ventes de la période (1)	Stock moyen (1)
01/01/N - 28/02/N	230	0	72	158	151
01/03/N - 30/04/N	72	50	24	98	48
01/05/N - 30/06/N	24	0	12	12	18
01/07/N - 31/08/N	12	18	27	3	19,50
01/09/N - 31/10/N	27	250	234	43	130,50
01/11/N - 31/12/N	234	500	180	554	207
			TOTAL	86%	574

Les **calculs** se feront avec 2 décimales si nécessaire.

(1) JUSTIFICATION DES CALCULS (pour la 1ère période) : (3)

$$\begin{aligned} (230 + 0 - 72) &= 158 \\ \frac{(230 + 72)}{2} &= 151 \end{aligned} \quad \left. \begin{array}{l} \text{2 pts} \\ \text{3} \end{array} \right\} \text{(2)}$$

2 pts  
3  
BEP → 4 pts  
ceci calcul pas justifié -1 pt  
CAP → 8 pts

## CANDIDATS AU B.E.P. UNIQUEMENT

## ANNEXE 1 b

	Détail des calculs	Réponses
Calcul du stock moyen annuel (2)	$574 / 6 = 95,66667$	96 2
Coefficient de rotation du stock (3)	$868 / 96 = 9,0416667$	9,04 2
Durée de rotation du stock (2)	$360 / 9,04 = 39,8230038$	40 jours 2

(2) arrondir à l'entier le plus proche

BEP → 6 pts

(3) avec 2 décimales

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°2)	Feuille 5/8	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

## CALCUL DU PRIX DES ARTICLES LIVRES

Réf.	Désignation	Cours du M.I.N. (1)	Coefficient de marge	Prix brut au kg	Unité de vente	Prix unitaire brut (2)
CNICT	Carottes Primeur (cat.1)	2,70	1,30	3,51	carton 5kg	17,55
KI2PA	Kiwis	3,80	1,35	5,13	palette 120kg	615,60
CP0CT	Courgette (cal.14/21)	5,50	1,30	7,15	caisse 10kg	71,50
CT1CT	Citron Vema (cal. 45/50)	3,20	1,35	4,32	carton 5kg.	21,60
PO3CT	Pomelos Rubyred (cal. 48/56)	5,00	1,35	6,75	caisse 10kg.	67,50
ARCPA	Artichaut Camus (11/13)	3,30	1,30	4,29	palette 120kg	514,80
CO2CS	Concombre (350/400g)	2,80	1,30	3,64	caisse 10kg.	36,40

Les prix sont indiqués H.T.

(1) prix d'achat au kg

(2) Justifier le calcul pour le 1er produit

$$\begin{array}{l}
 2,70 \times 1,30 = 3,51 \\
 3,51 \times 5 \text{ kg} = 17,55
 \end{array}
 \left. \vphantom{\begin{array}{l} 2,70 \times 1,30 = 3,51 \\ 3,51 \times 5 \text{ kg} = 17,55 \end{array}} \right\} - 1 \text{ si pas justifié}$$

ACADEMIE DE CAEN		BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		Feuille 6/8	EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
CORRIGE (dossier n°2)			DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires

# CENTRALE D'ACHAT XXXX

Z.I des marettes  
50140 LA GLACERIE

FACTURE n° 1547

Date : 12 juin N

15 PB

SIRET : 13 475 501 815  
Tél : 02.33.05.89.74  
B.N.P. la glacierie n° 8475.05

Etablissements **PRODUCT**  
20 rue Chasse Rivière  
50700 VALOGNES

V/commande n° 618 du 5 juin N  
Conditions livraison : par route  
Mode de livraison : Franco  
Mode de règlement : chèque à réception de facture

- 0,5 p5 par  
mention manquante

Réf.	DESIGNATION	Unité de vente	Quant.	P.U.H.T. brut	% maj(+) % min(-)	P.U.H.T. net	Montant net H.T.
CNICT	Carottes Primeur (cat. 1)	carton 5 kg	4	17,555	4%	18,25	73,00
KI2PA	Kiwis	palette 120 kg	2	615,60	8%	566,35	1 132,70
CPOCT	Courgette (cal. 14/2 1)	caisse 10 kg	2	71,50		71,50	143,00
CTICT	Citron Verna (cal. 45/50)	carton 5kg	2	21,60	2%	22,03	44,06
PO3CT	Pomelos Rubyred (cal. 48/56)	caisse 10 kg	1	67,50		67,50	67,50
ARCPA	Artichaut Camus (1 l/1 3)	palette 120 kg	2	514,80	10%	463,32	926,64
CO2CS	Concombre (350/400 g)	caisse 10 kg	3	36,40		36,40	109,20
TOTAL H.T.							2 496,10
T.V.A. 5,50 %							137,29
TOTAL T.T.C.							2 633,39
Consignation							400,00
NET A PAYER							3 033,39

### Détail de la consignation des Palettes :

Quantité : 4

P.U. : 100

Montant : 400

Si TVA eu - 1pt

Si pas reporter ->

-1

ANNEXE K.

2 -  
2 -  
1 -  
2 -  
1 -  
2 -  
1  
1

ACADEMIE DE CAEN BEP CAP Session 999

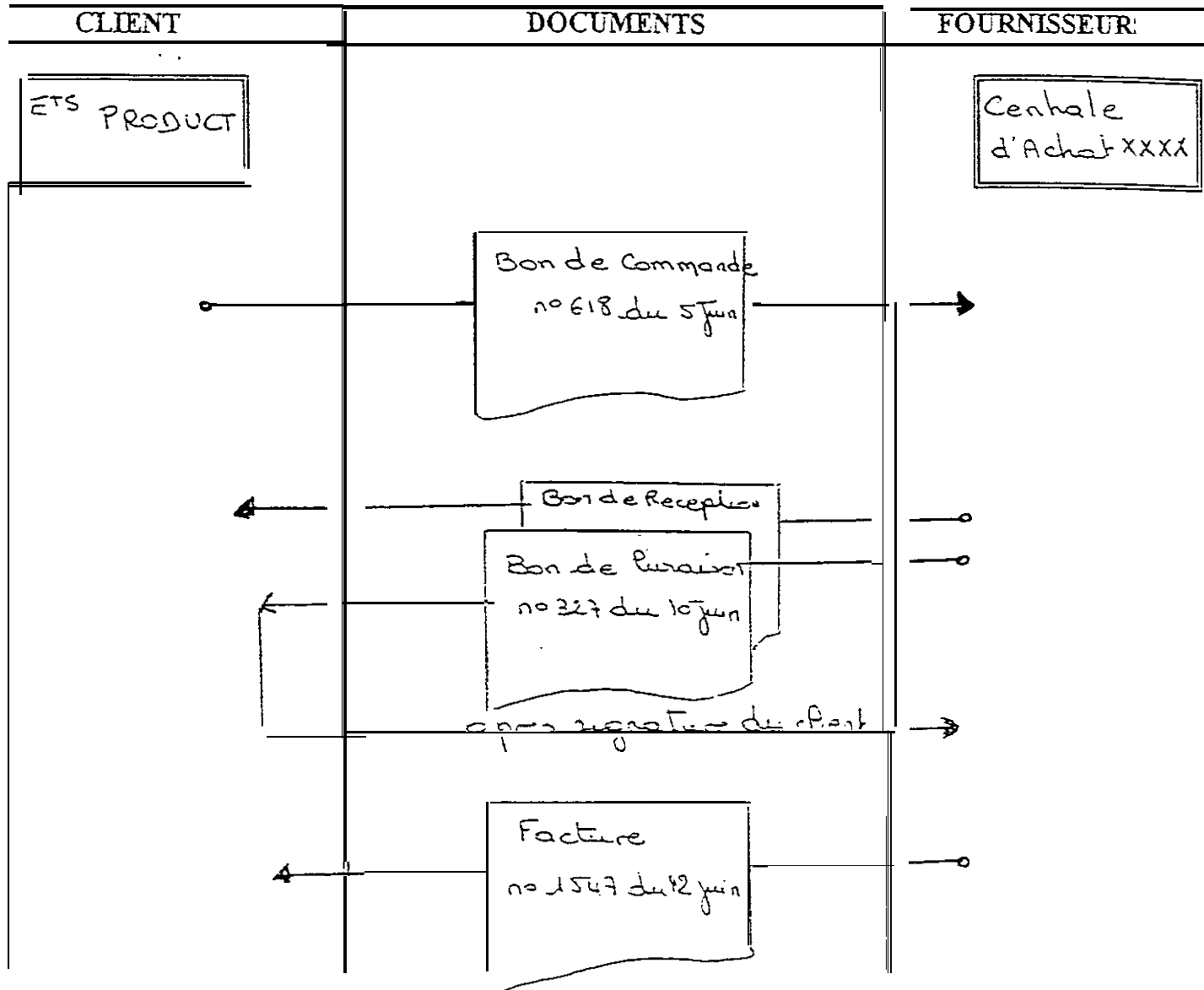
Durée BEP 3h00 CAP 2h00

CORRIGE (dossier n°2)

Feuille 7/8

EP2 Travail professionnels d'analyse de travail et technologie

DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerce des produits alimentaires



BEP 3 pts

- il par erreur ou omission

ACADEMIE DE CAEN	BEP - CAP	Session 1999
Durée : BEP 3h00 / CAP 2h00		EP2 - Travaux professionnels d'analyse de travail et technologie
<b>CORRIGE</b> (dossier n°2)	Feuille 8/8	DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commerc. des produits alimentaires